

Un stage CPE dynamique et revendicatif

Le mardi 29 avril s'est déroulé au collège Branly de Grand-Quevilly, un stage CPE organisé par le SNFOLC 76. Ce sont 39 CPE de tout le département qui se sont retrouvés pour s'informer, échanger et établir leurs revendications.

Ce stage fait suite à celui du 11 mars au Havre auquel 23 collègues avaient participé, et précède le stage du 20 mai à Evreux dans le département voisin.

La FNEC-FP-FO, une fédération qui regroupe tous les personnels

C'est le Principal du collège qui accueillait le stage, et responsable du syndicat ID-FO chez les personnels de direction, qui a débuté la journée en présentant ID-FO et sa place au sein de la fédération FO de l'enseignement.

Le responsable de la FNEC-FP-FO 76 a ensuite introduit les débats pour les situer dans le contexte général de la volonté gouvernementale de couper encore 40 milliards d'euros dans le prochain budget au nom de « la réduction des déficits » et de l'économie de guerre.

La bataille pour les réunions de bassin au centre des débats

Les militants CPE du SNFOLC 76 ont ensuite présenté la bataille du syndicat depuis l'année dernière contre les formations hors temps de travail et la suppression des réunions de bassin et de la journée académique. La pétition pour le rétablissement de ces réunions et de cette journée académique (<https://www.change.org/p/pour-le-r%C3%A9tablissement-des-r%C3%A9unions-de-bassin-et-de-la-journ%C3%A9e-acad%C3%A9mique-des-cpe>) a déjà été signé par plus de 30 % du corps dans l'académie (il est toujours temps de signer). Cette pétition sera déposée lors d'une prochaine audience, que le syndicat a demandée au rectorat pour porter les revendications.

Des conditions de travail de plus en plus difficiles

Les collègues ont témoigné ensuite de leurs conditions de travail qui se dégradent de par l'injonction de s'insérer dans tous les dispositifs et les journées à thèmes, avec dans le même temps, l'obligation de gérer toutes les urgences. Cette surcharge se fait forcément au détriment du suivi des élèves alors que celui-ci devient de plus en plus complexe. L'absence de reconnaissance de l'institution a également été soulignée. La situation des contractuels et des TZR fut abordée sous l'angle des revendications à porter pour améliorer les situations des collègues concernés. Un point a également été fait sur le projet de refonte des grilles indiciaires de la classe normale et de la mise en place d'un rendez-vous de carrière couperet (sans recours possible) pour l'accès à la classe exceptionnelle.

Choc des savoirs, Protection sociale complémentaire

La journée s'est poursuivie par la présentation des conséquences du choc des savoirs sur les conditions de travail des CPE, dans les collèges. Les implications concrètes de la mise en place

en 2026 de la Protection Sociale Complémentaire obligatoire fut également abordée avec des exemples concrets de situation sur la base du dossier élaboré par la FNEC FP-FO <https://www.fo-fnecfp.fr/protection-sociale-complementaire-non-au-racket-des-agents-et-de-la-secu/>

Adoption d'une plateforme revendicative qui sera défendue en audience

Un moment fort de la journée fut la discussion et le vote d'une motion reprenant les revendications des CPE. Cette motion que vous pouvez consulter sur le site <https://snfolc76.fr/> a été adoptée à l'unanimité des participants au stage. Elle servira de plateforme revendicative pour la prochaine audience au rectorat dont nous vous rendrons compte.

Besoin de s'organiser et de renforcer le syndicat qui lutte pour la défense du statut des CPE

Cette journée fut donc dense et riche en échanges. Elle démontre le besoin pour les CPE de se réunir, d'échanger, d'élaborer ensemble leurs revendications et de s'organiser pour les faire aboutir.

Plus que jamais le SNFOLC réaffirme que le statut des CPE doit être respecté. Les CPE ne sont, ni des "surgés", ni des exécutants. Ils doivent pouvoir être pleinement concepteurs de leur activité professionnelle, centrée sur le suivi des élèves. **Résistez, organisez vous pour agir pour la satisfaction des revendications, adhérez au SNFOLC !**